

Genaf.

Commission
relative aux Explosions
de Grison

1245 1873



[1877]



4

Commission pour l'étude du moyen propre à
prévenir les captations de grison.

La commission s'est réunie le 22 mars à 8 heures
à l'ancien présenta

M. Laminier nommé président

M. Pomet nommé secrétaire

M. M. le général Biffault

Thurel

Fréquent

Garnier Joseph

Yvanden

M. Laminier ouvre la séance en donnant lecture du projet
de loi transmis par le Président de la Chambre des députés au
Président du Sénat

M. Biffault demande la parole pour proposer à la
commission de se rallier au projet de loi déjà voté et qu'il
est inutile de discuter.

M. Yvanden se lève également de cet avis, cependant il pense qu'il y
aurait lieu de signaler la nécessité d'un crédit ouvert à l'Etat
Mémoriale des travaux publics pour continuer les recherches
qui permettraient déjà le moyen de constater la présence dans
l'air des mines d'un gaz toxique de grison. D'une manière
et qui permettrait d'insister à la suite de cette constatation sur
l'urgence immédiate du travail.

M. Fréquent remarque que cela ne peut pas suffire pour
prévenir les captations et que le moyen le plus efficace consiste
à surveiller les fronts de taille avec une diligence pour en capter
le gaz invisible. Mais, cela se fait difficilement et ne peut l'être
depuis qu'il est mal vu par le public pour l'adoption du projet
et il passe qu'il est opportun de faire étudier encore en questions
qui intéressent vivement la sécurité publique

La commission, à l'unanimité, accepte le projet de loi qui
lui est soumis, nomme M. Lammier rapporteur et le
prés. de déposer au secrétariat un tel rapport pour demander
l'urgence et permettre de porter à l'ordre du jour du matin
avant son ajournement le prochain.

La séance est levée à heures 1/2.

Le Président

Le secrétaire

A. Bonnel

L. Brunet